

## **Liminaire CGT Finances Publiques CDAS du 19/10/21**

Mesdames, messieurs,

Nous remercions toutes l'équipe de la délégation sociale pour l'attention portée aux problèmes que nous avons remonté, notamment concernant les sujets liés à la restauration.

Cette année le budget de l'action sociale était encore inférieur à celui de l'année précédente. À cette baisse, il faut ajouter une amputation de 5 % du budget concédé résultant de la ponction de la réserve budgétaire. Cette réserve n'en a que le nom, puisqu'il s'agit d'un véritable péage de l'action sociale décidé par le secrétariat général. Cet argent ne revient jamais dans le budget de l'action sociale départementale, pas plus que les sommes engagées lors de la commande de chèques-cadeaux.

Le secrétariat général va-t-il enfin réorienter cet argent issu de ce marché public obligatoire vers les CDAS ou se félicite-t-il de ce retour de crédit dans le budget national ?

Force est de constater que le budget de l'action sociale devrait augmenter au regard des besoins croissants des agents notamment à cause de la crise du COVID.

L'augmentation nécessaire des créneaux de consultation en psychologie en est un exemple. Nous rappelons par la même le refus de flécher des crédits de la réserve à cet usage.

Ce refus reste toujours injustifié.

Et pour cause, comment le secrétariat général pourrait-il motiver cette limitation des moyens de l'action sociale du 93 dans le domaine de la santé ?

Autre conséquence des différentes politiques d'austérité, le point d'indice est gelé depuis plus de dix ans et les grilles de salaires n'évoluent pas, sauf quand les agents gagnent moins que le SMIC ! Qui oserait dans ces conditions dire que l'action sociale n'a pas un rôle crucial à assumer ? Encore faudrait-il lui laisser les moyens d'agir !

Or depuis plusieurs années, l'action sociale départementale ne propose pas de sorties relevant de la billetterie. Aussi nous désirons en proposer, même si cela revient à concurrencer l'Atscaf.

Cette association indépendante bien que s'adressant aux personnels des administrations financières ne profite qu'à ses adhérents, qui payent pour avoir droit aux prestations qu'elle propose.

L'action sociale, elle, s'adresse à tous et par conséquent rien ne s'oppose à ce que des sorties relevant de ce domaine ne soient prévues au CAL de 2022. C'est la raison pour laquelle la CGT vous demande de mettre en place des sorties relevant de la billetterie.

Les représentants CGT du CDAS 93